



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction minime

Val-de-Travers – Couvet – BF 1916 – Rue de la Gare 12

Description de l'ouvrage : Mise en conformité d'un couvert sur escalier extérieur

Affectation parcelle : ZM

Requérant(s) : Perret Jacques, Rue de la Gare 12, 2108 Couvet

Auteur des plans : -

SATAC : 118494

Décision spéciale : -

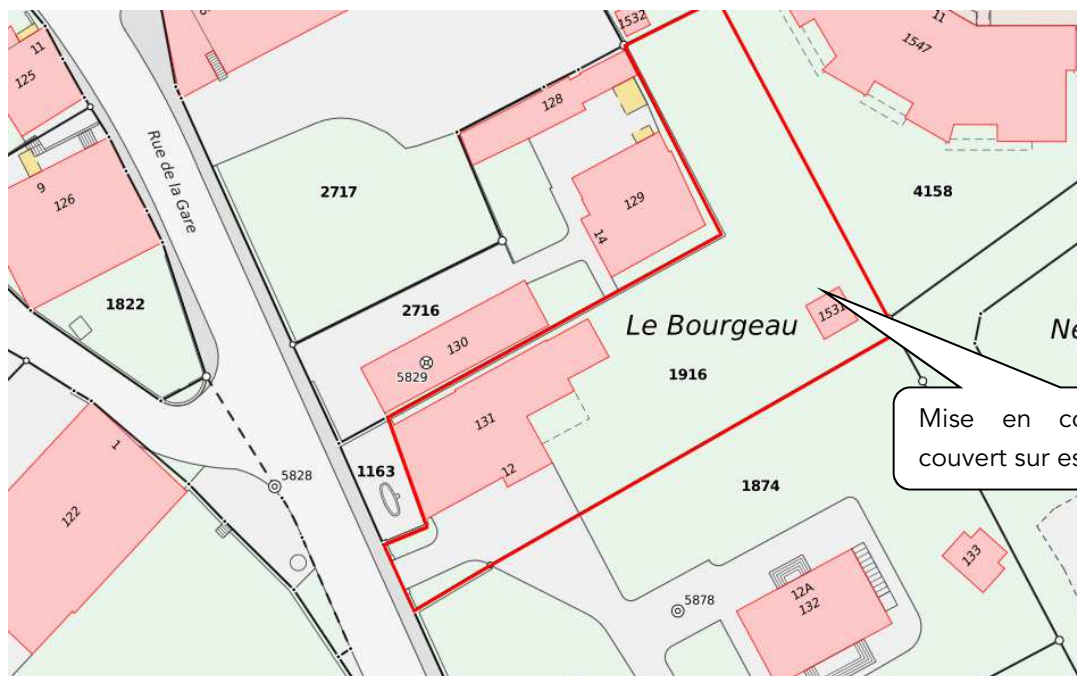
Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **27 mai 2024**.

Val-de-Travers, le 26 avril 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL



Mise en conformité d'un
couvert sur escalier extérieur